

The logo for Parcoursup features a stylized graphic on the left consisting of three red L-shaped elements. To the right, the word "parcoursup" is written in a bold, sans-serif font. The letters "parcours" are dark blue, and "sup" is red. Below the main text, the tagline "Entrez dans l'enseignement supérieur" is written in a smaller, dark blue font.

**parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

# PARCOURSUP : POUR QUI ?

Tous les candidats à l'entrée en première année d'enseignement supérieur

- Néo-bachelier
- Réorientation (pour une formation à Lyon1 ou dans un autre établissement)

NB : Les redoublements ne se font pas via Parcoursup

# SE CONNECTER

Connectez vous en utilisant votre numéro de dossier fourni lors de la constitution de votre dossier ~~2019~~ et le mot de passe que vous avez choisi.

Si vous étiez inscrit sur Parcoursup en 2020 n'utilisez pas les identifiants fournis l'année dernière.

Constituez un nouveau dossier en utilisant si possible la même adresse mail que l'année dernière. Vous pouvez ainsi récupérer les éléments de votre dossier. Si vous vous êtes inscrit l'an dernier avec un INE (9 chiffres + 2 lettres ou 10 chiffres + une lettre) utilisez à nouveau cet INE.

N° de dossier :

Mot de passe :

[N° de dossier ou mot de passe oublié ?](#)

Ma date de naissance (jj/mm/aaaa) (\*)  /  /

Présent sur vos résultats du bac  Mon INE ?

Je n'ai pas d'INE

Pensez à :

- Conserver votre nouveau numéro de dossier et mot de passe
- Saisir la même adresse mail que l'an passé + numéro de portable valide

---

POUR SAISIR

LES VOEUX

---

---

# DATES CLÉS POUR SAISIR VOS VŒUX

---

> 20 janvier-11 mars :

**Formuler** 10 vœux maximum et non hiérarchisés

> jusqu'au 8 avril :

- **Finaliser** son dossier transmission des pièces demandées, du projet de formation motivé etc.
- **Confirmer** les vœux sélectionnés

---

# Parcoursup, une plateforme pour :

---

**Connaître le contenu des formations disponibles, identifier les débouchés professionnels et évaluer la pertinence de ses choix :**

- > Contenu et organisation des enseignements
- > Connaissances et compétences attendues
- > Critères généraux d'examen des vœux
- > Nombre de places et nombre de vœux formulés en 2020
- > Dates des journées portes ouvertes ou des journées d'immersion
- > Contacts: responsable pédagogique, référent handicap, étudiants ambassadeurs

---

## Parcoursup, une plateforme pour :

---

**Connaître d'autres informations fournies pour chaque formation dès le 20 janvier 2021 :**

- > Affichage du nombre de places proposées en 2021
- > Actualisation des taux de passage en 2<sup>ème</sup> année et de réussite selon le bac, des débouchés et des taux d'insertion professionnelle
- > Affichage de la référence au secteur géographique (pour les licences)

Etablissement

Portail

Caractéristiques

Examen du dossier

Réussite / Débouchés

Contexte et chiffres

Frais

# FORMULER SES VŒUX

Saisie des vœux  
du 20 janvier  
au 11 mars

- ➔ La très grande majorité des établissements d'enseignement supérieur sont proposés dans [ParcourSup.fr](https://parcoursup.fr)

Vous avez accès :

- à des formations sélectives (CPGE, BTS, DUT, écoles, etc.) dont l'admission se fait sur dossier ou par concours
- à des formations non-sélectives (licence, PASS, LAS)



---

# FORMULER SES VŒUX

---

Saisie des vœux  
du 20 janvier  
au 11 mars

- > Un vœu est **un choix pour une formation**
- > **Jusqu'à 10 vœux pour des formations sous statut d'étudiant et 10 vœux pour des formations sous statut d'apprenti**
- > Les vœux ne sont **pas classés**, ils doivent donc être souhaités et **motivés** : saisie obligatoire de la motivation sur la plateforme Parcoursup

# FOCUS SUR LES VŒUX MULTIPLES

- > Un vœu multiple **ne compte que pour un seul vœu**
- > Un sous-vœu correspond à un choix d'établissement (France entière)
- > Le candidat **peut recevoir autant de propositions d'admission qu'il a formulé de sous-vœux** dans le vœu multiple

Formations	Maximum	Total des sous-vœux autorisés
BTS, DUT, CPGE, DCG	Maximum 10 sous-vœux par intitulé formation	20
Ecoles d'ingénieur, Ecoles de commerce Ecoles d'infirmier Ecoles des travailleurs sociaux	Illimité par groupement	illimité

---

# EXEMPLE

---

## ➔ Vœux 1: BTS Chimie

Sous-vœu 1: Lycée Martinière Diderot Lyon

Sous-vœu 2: Lycée André Argouges Grenoble

## ➔ Vœux 2: DUT Chimie

Sous vœu 1: IUT Lyon 1

Sous vœu 2: IUT Grenoble

## ➔ Vœux 3: CPGE BCPST

Sous-vœu 1: Lycée Martinière Monplaisir Lyon

Sous-vœu 2: Lycée du Parc Lyon

Sous-vœu 3: Lycée Champollion Grenoble

Sous-vœu 4: Lycée Assomption Bellevue Lyon

Sous-vœu 5: Lycée Blaise Pascal Clermont

## ➔ Vœux 4: Licence Portail PCSI Lyon 1

4 vœux / 10 permis  
9 sous-vœux / 20 permis

# FOCUS SUR LES VŒUX MULTIPLES

## ➔ Ecoles d'ingénieurs, écoles de commerce, IFSI, EFTS :

- Une demande d'admission dans un réseau d'écoles regroupées compte pour un vœu
- Chaque école du réseau correspond à un sous-vœu
- Les sous-vœux portant sur les écoles choisies ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé

Exemple:

**Vœu PeiP** – Concours prépa intégrée réseau Polytech

sous-vœu: Lyon

sous-vœu: Grenoble

sous-vœu: Clermont

Compte pour 1 vœu

MAIS 0 sous-vœu comptabilisé

---

# NOUVELLES FORMATIONS SUR PARCOURSUP

---

- > Les quatre Ecoles Nationales Vétérinaires françaises (ENV)
- > Les BUT qui remplacent les DUT (24 spécialités inchangées)
- > Les CPGE (classes prépas) : Mathématiques, physique, ingénierie, informatique (MP2I) et économique et commerciale voie générale (ECG)
- > Le parcours PPPE (Parcours préparatoire au professorat des écoles), adossé à une spécialité de licence existante (STAPS, maths..), pour préparer le concours de professorat des écoles dès la première année
- > Retrouvez toutes les infos sur [terminales2020-2021.fr](https://terminales2020-2021.fr)

Nouveauté  
2021

# TERMINALES2020-2021.FR

## Un site dédié à l'orientation

- > Découvrir les filières de formation de l'enseignement supérieur
- > Comprendre le contenu des formations, les connaissances et compétences attendues
- > Découvrir des métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle ...



TERMINALES 2020/2021

→ 5 ÉTAPES POUR MON PARCOURS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



---

# SECTORISATION GEOGRAPHIQUE

---

**Pour les formations sélectives (BTS, DUT, IFSI, écoles...) :**

> Il n'y a pas de secteur géographique

**Pour les formations non-sélectives (licences, PASS, LAS) :**

> Le secteur géographique (généralement l'académie) s'applique quand les formations sont très demandées

**Informations fournies au candidat sur Parcoursup lorsqu'il demande une licence :**

> Il est conseillé à un candidat qui souhaiterait faire un vœu dans une licence hors de son secteur de formuler un autre vœu pour la même mention de licence dans son académie

---

# RUBRIQUE « MA PRÉFÉRENCE »

---

Rappel

Rubrique « Ma préférence » composée de 2 parties qui devront obligatoirement être remplies pour finaliser le dossier candidat :

- Une partie où le candidat doit exprimer en quelques phrases ses préférences entre les vœux formulés et ou pour un domaine particulier.
- Une seconde partie où le candidat doit indiquer s'il a formulé ou envisage de formuler des vœux dans des formations hors Parcoursup.

IMPORTANT : ces informations sont confidentielles et ne sont donc pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.



---

# UNE RUBRIQUE «ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT»

---

*Rappel*

Cette rubrique facultative peut permettre aux candidats de renseigner des informations autres que scolaires qu'ils souhaitent porter à la connaissance des formations qui vont étudier les dossiers :

- > expérience d'encadrement ou d'animation
- > engagement civique, associatif
- > expériences professionnelles ou stages
- > pratiques sportives et culturelles

# COMPLÉTER SON DOSSIER POUR CONFIRMER SES VŒUX

---

Jusqu'au 8  
avril

- ➔ **Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur ParcoursSup, les candidats doivent :**
  - > compléter leur dossier pour chaque vœu : saisie du projet de formation motivé, document(s) à joindre via la plateforme
  - > confirmer leurs vœux
- ➔ **Date limite de confirmation des vœux : 8 avril**
  - > si un vœu n'est pas confirmé après le 8 avril, le vœu est supprimé

**Rappel : impossible de saisir de nouveaux vœux après le 11 mars**

---

# L'examen des vœux par les établissements d'enseignement supérieur

---

# L'EXAMEN DES VŒUX PAR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

---

Avril - Mai

**Les dossiers sont transmis pour examen par les établissements d'enseignement supérieur avec les éléments suivants :**

- > La fiche Avenir transmise par le lycée
- > Pour les étudiants en réorientation il est possible de télécharger une fiche de suivi d'un projet de réorientation (non obligatoire) à faire remplir par le SOIE
- > La rubrique « Activités et centres d'intérêt » si elle a été renseignée
- > Le projet de formation motivé par l'élève
- > Les notes de 1<sup>ère</sup>, terminale et du bac (et des enseignements post-bac pour les réorientations)
- > Les autres éléments éventuellement demandés par certaines formations

---

# PRISE EN COMPTE DU PROFIL ET DU PROJET DE CHAQUE LYCÉEN

---

## > Pour l'admission dans les formations non sélectives

- Deux réponses possibles : OUI ou OUI SI (cursus adapté...)
- L'ensemble des dossiers des candidats est ordonné
- Capacités d'accueil de chaque formation. Si elle est atteinte la réponse « En liste d'attente » apparaît automatiquement
- L'université peut accepter des candidats hors académie (pourcentage fixé par le rectorat)

## > Pour l'admission dans les formations sélectives (CPGE, BTS, DUT, écoles...)

- Admission sur dossier ou par concours pour toutes les académies

---

# PHASE D'ADMISSION : REponses DES FORMATIONS ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

---

# RÉCEPTION DES RÉPONSES ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

---

A partir du  
27 mai

- > **Le 27 mai** : le candidat prend connaissance des réponses des établissements pour chaque vœu confirmé
- > Il répond à **TOUTES les propositions d'admission** envoyées, **en respectant leur ordre d'arrivée et les délais de réponse** indiqués pour chacune et choisit ou non de maintenir en attente les éventuels autres vœux

# LES PROPOSITIONS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Consultation des propositions à partir du 27 mai

## ➔ Réponses possibles des établissements du supérieur

Formations non sélectives OUI / OUI SI

Formations sélectives OUI / NON

## ➔ Réponses possibles consultables sur Parcoursup des établissements

Formations non sélectives OUI / OUI SI / En attente

Formations sélectives OUI / NON / En attente

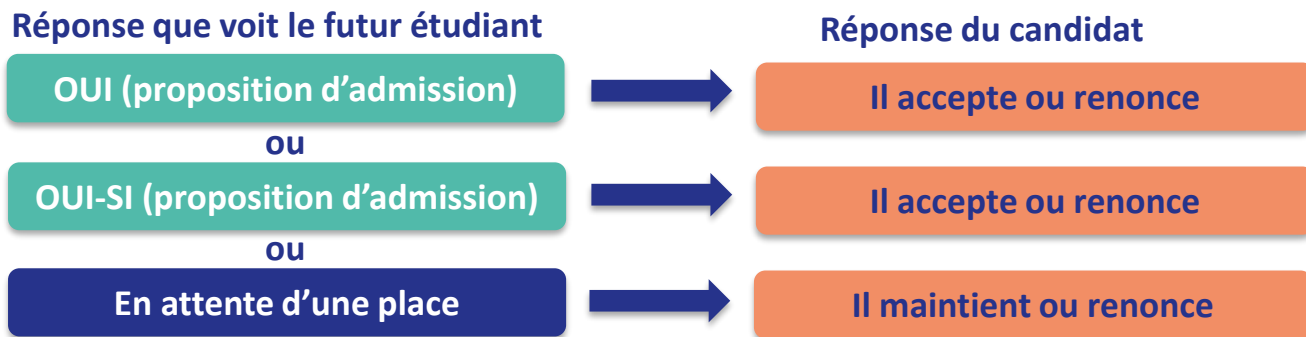
## ➔ 3 réponses possibles du candidat

- J'accepte
- Je renonce
- Je maintiens

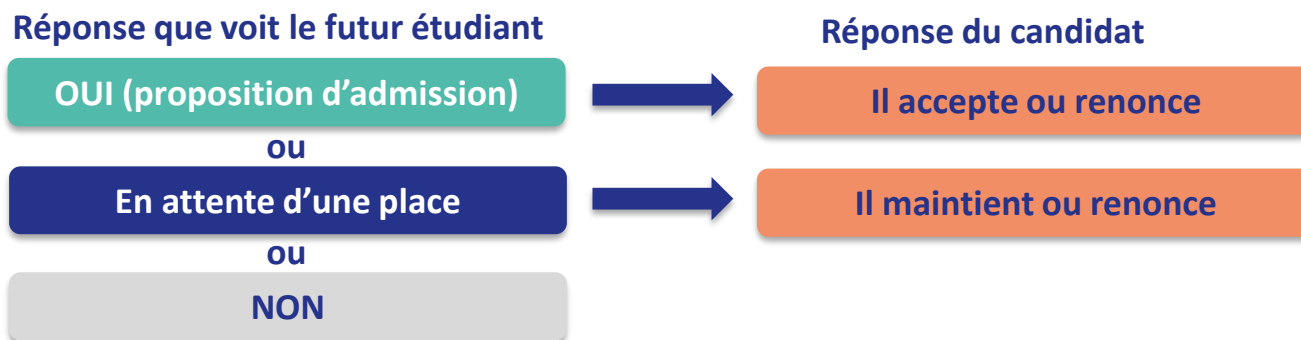


# LES REPONSES DES CANDIDATS AUX PROPOSITIONS RECUES

## → Pour chaque formation non sélective (licence)



## → Pour chaque formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles...)



# COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

---

## Le délai pour accepter une proposition d'admission (ou y renoncer) :

- Le 27 mai : date de la proposition + 4 jours
- Après le 27 mai : date de la proposition + 2 jours

Passé ces délais : la place est libérée pour un autre candidat

Réponses aux propositions à partir du 27 mai

## Cas de figure possibles:

### 1 Le candidat reçoit une seule proposition d'admission (oui ou oui-si):

- il **accepte** la proposition
- s'il le souhaite, ses **autres vœux en attente sont maintenus** : il l'indique sur ParcoursSup
- il **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

---

# COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

---

## 2 Le candidat reçoit plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si):

- il doit accepter **une seule proposition** et renoncer **aux autres propositions**
- S'il le souhaite, ses **autres vœux en attente sont maintenus** : il l'indique sur Parcoursup
- il **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

## 3 Le candidat ne reçoit que des réponses « en attente » :

- **des places vont se libérer** au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux

## 4 Le candidat ne reçoit que des réponses négatives (s'il n'a formulé que des vœux en formation sélective)

- **la commission d'accès à l'enseignement supérieur** sera mise en place pour lui **faire des propositions de formation**. Vous pouvez contacter le SOIE pour être accompagné dans vos démarches.

---

# COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

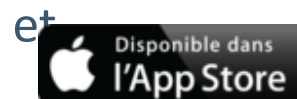
---

> **Quand une proposition d'admission est reçue, le candidat est prévenu :**

- **Par mail dans sa messagerie personnelle**
- **Par SMS et par notification sur l'application Parcoursup** préalablement installée sur son portable
- **Dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

> **L'application Parcoursup:**

- Permet de recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes durant la procédure
- **Elle est téléchargeable** sur



---

# PHASE D'ADMISSION : L'OPTION DU RÉPONDEUR AUTOMATIQUE

---

Rappel

## >Quand ?

A partir du 27 Mai

## >Pourquoi et pour qui ?

Pour éviter aux candidats qui attendent une réponse d'avoir à se connecter chaque jour sur la plateforme.

Pour les candidats ayant des vœux en attente ET qui sont certains de leur choix. Cette option est facultative.

## >Comment ?

Les candidats ordonnent tous leurs vœux en attente par ordre de préférence pour que le répondeur automatique puisse répondre à leur place aux propositions d'admission reçues

---

# PHASE D'ADMISSION : L'OPTION DU RÉPONDEUR AUTOMATIQUE

---

- > **Exemple 1** : le candidat n'a programmé sur le répondeur automatique qu'un seul vœu favori en attente.
  - S'il reçoit une proposition pour ce vœu, elle sera acceptée automatiquement.
- > **Exemple 2** : un candidat a déjà accepté une proposition et a classé 3 vœux favoris en attente.
  - S'il reçoit une proposition d'admission pour le vœu en attente qu'il a classé en n°2, elle est alors acceptée automatiquement ; son vœu n°3 en attente est supprimé tandis que son vœu n°1 en attente est maintenu

La mise en place de l'option « répondeur automatique » ne dispense pas le candidat de répondre aux 3 points d'étape pour confirmer ses choix.

---

# PHASE D'ADMISSION : LE POINT D'ÉTAPE

---

Point d'étape obligatoire pour confirmer ses choix :

> **Entre le 29 juin et le 1<sup>er</sup> juillet**



Rappel

Pour ce point d'étape :

Les candidats « en attente » sur tous leurs vœux : ils doivent indiquer les vœux « en attente » qu'ils souhaitent maintenir dans leur dossier.

Les candidats qui ont déjà accepté une proposition en maintenant un ou des vœux en attente : ils doivent confirmer la proposition acceptée et indiquer les vœux « en attente » qu'ils souhaitent maintenir dans leur dossier.

**A noter** : Les candidats qui ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés.

**Les candidats doivent répondre dans un délai de 3 jours aux points d'étape. Si ce délai n'est pas respecté, leurs vœux en attente puis leur éventuelle proposition d'admission, sont considérés comme abandonnés.**

---

# INSCRIPTION DANS SON ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

---

## Les formalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil
- Si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** télécharger sur la plateforme une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup.



---

# UN ACCOMPAGNEMENT DE MAI À SEPTEMBRE

---

## Un accompagnement pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition:

- > **Dès le 27 mai** : les candidats qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives (BTS, BUT, école, classe prépa, IFSI...) et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent contacter le SOIE pour définir un nouveau projet d'orientation pour préparer la phase complémentaire
- > **Du 16 juin au 16 septembre** : pendant la **phase complémentaire**, les candidats peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places disponibles** ;
- > **A partir du 2 juillet** : les candidats peuvent **solliciter l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie, directement dans leur dossier Parcoursup.

# Le calendrier 2021 en trois étapes

Novembre 2020 > Janvier 2021  
**Je m'informe  
& découvre les formations**

1

20 Janvier > 11 mars 2021  
**Je formule mes vœux**  
Jusqu'au 8 avril  
**Je finalise mon dossier**

2

27 Mai > 16 Juillet 2021  
**Je reçois les réponses  
des formations & je décide**

3

Nov.

Déc.

Janvier 2021

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

Judi 11 mars:  
Dernier jour pour formuler  
mes vœux